

Le Fonds pour le climat de Swiss Olympic soutient des mesures dans le sport Suisse ayant un impact sur le climat dont la réalisation nécessite des moyens financiers supplémentaires, en particulier dans les fédérations et les clubs. Le montant de soutien maximal est de 10'000 CHF et dépend des ressources disponibles du Fonds pour le climat de Swiss Olympic. Une demande de soutien financier doit remplir les critères suivants:

#### Critères de soutien

- La mesure contribue à la protection du climat.
- La mesure est mise en œuvre dans un club/une fédération et doit être accessible à tous les membres
- La mesure n'a pas encore été mise en œuvre et aucun mandat important n'a été fait (aucune décision d'achat n'a été signée).
- La mesure nécessite des moyens financiers supplémentaires pour surmonter des barrières qui empêchent sa mise en œuvre (financières ou autres).
- La mesure contribue au développement durable.
- Au moins 50% des coûts d'investissement sont autofinancés (l'obtention d'autres subventions est possible, mais doit être justifiée).
- La fédération/le club doit participer financièrement au Fonds pour le climat de Swiss Olympic. Le versement doit être proportionnel à la taille et à la capacité financière de la fédération/ du club. Dans le formulaire de demande ci-dessous, la fédération/le club peut suggérer une possibilité de versement. La proposition peut être élaborée en collaboration avec l'équipe du Fonds pour le climat de Swiss Olympic. Des exemples de versement sont publiés sur le site Internet du Fonds pour le climat de Swiss Olympic.

Le soutien de projets de formation et de campagnes d'information est possible sous certaines conditions. Veuillez-vous annoncer au préalable auprès de l'équipe du Fonds pour le climat de Swiss Olympic.

#### **Délais**

Les délais pour soumettre des mesures seront publiés sur le site internet du <u>Fonds pour le climat de Swiss</u> <u>Olympic</u>. Environ 4 semaines plus tard, les requérants peuvent s'attendre à recevoir une décision de subvention. Les dates de la décision de subvention seront publiées sur le site Internet du Fonds pour le climat de Swiss Olympic.

### Processus de sélection

L'équipe du Fonds pour le climat de Swiss Olympic évalue les demandes de subvention à l'attention du comité du Fonds pour le climat de Swiss Olympic à l'aide de la matrice d'évaluation publiée sur le site Internet du Fonds pour le climat de Swiss Olympic. Sur la base de cette évaluation, le comité du Fonds pour le climat de Swiss Olympic décide quelles demandes seront soutenues. Les mesures qui répondent aux critères de financement, mais qui ont reçu une réponse négative, peuvent à nouveau être soumises.

# Droits et obligations des requérants

- Ethique: S'engager à respecter les statuts éthiques du sport suisse ainsi que la charte éthique du sport suisse.
- Conseil et soutien: Les requérants peuvent demander conseil à l'équipe du Fonds pour le climat de Swiss Olympic pendant le processus de demande afin de s'assurer que les critères et les exigences du Fonds soient respectés.
- Responsabilité: toutes les données et informations contenues dans le formulaire de demande sont contraignantes et véridiques.
- Communication: Il est défendu de communiquer sur le soutien d'une mesure par le Fonds pour le climat de Swiss Olympic avant qu'une demande n'ait été approuvée. Après l'approbation, la communication est soumise à un logo-manuel et doit être approuvée par l'équipe du Fonds pour le climat de Swiss Olympic.
- Convention: Les droits et obligations spécifiques sont définis dans une convention distincte pour chaque mesure approuvée.

## **Contact et plus d'informations**

L'équipe du Fond pour le climat de Swiss Olympic: klimafonds@swissolympic.ch

Plus d'informations: www.swissolympic.ch/fonds-climat

Données du requérant		Données de la pe	rsonne de contact
Fédération/club		Nom, prénom	
Adresse		Fonction	
NPA / Lieu		Numéro de	
Données sur la fédération /		téléphone	
le club (nombre de		Adresse E-Mail	
membres, total du bilan)			
Données bancaires			
Banque et IBAN			
BIC			
Détenteur du compte			
Données sur la mesure			
Titre			
Description et but de la mesure			
envisagée (max. 40 mots)			
État de la mesure (max. 200 mots)			
Planification, échéances et étapes			
clés 1. Date du premier mandat			
2. Date de mise en service			
Coûts totaux			
Financement souhaité			
Autres subventions demandées			
(montant et type)			
Effet escompté (ex. Réduction des			
émissions, gain d'efficacité, etc. description qualitative max. 200			
mots)			
Proposition de participation			
financière au Fonds pour le climat			
Veuillez ajouter tous les documents   klimafonds@swissolympic.ch.	pertinents pouvant influence	er la décision en pièco	e jointe et les envoyer par E-Mail à
Lieu, Date	Nom, prénom, fonction	ı :	Signature